



TROUVER NOTRE CHEMIN DANS UN NOUVEAU SYSTÈME DE SANTÉ

Parcours de soins en étant enceinte

Leila* est arrivée à Winnipeg en juin 2024 avec son époux. Enceinte de sept mois, elle espère que les soins qu'elle s'apprête à recevoir seront administrés dans le respect de ses valeurs et de ses choix.

1 Elle doit d'abord obtenir sa carte d'assurance santé.
L'agent à l'Accueil francophone lui explique qu'en raison de sa grossesse avancée, elle peut faire une demande urgente. Il l'appuie dans ses démarches.

2 Elle va dans une clinique sans rendez-vous où elle paie 160 \$ pour une consultation et pour un certificat de grossesse.
On lui dit : « Dès que vous aurez la carte de santé, vous serez directement remboursée. »

« Ça m'a paru tout simple. » Pourtant, huit mois plus tard, elle n'a toujours pas été en mesure d'obtenir ce remboursement.

3 Elle reçoit sa carte de santé en quelques jours et on lui assigne un médecin de famille. Ce dernier la réfère directement à une gynécologue.
Elle se sent nerveuse par rapport à son accouchement, elle veut savoir ce qui se fait, ce qui ne se fait pas.

« Nous avons nos pratiques, qui peuvent être proscrites ici. »

4 Elle rencontre sa gynécologue sur une base hebdomadaire à l'hôpital de Saint-Boniface.
Elle peut finalement poser ses questions à l'équipe médicale :
- « Est-ce que ce sera possible de circoncire mon fils à la naissance ? »
- « Oui. »
- « Est-ce que je peux choisir de quelle façon elle veut soulager la douleur de l'accouchement ? »
- « Oui. »

5 Lors de son accouchement, elle se sent rassurée par la présence d'une infirmière francophone à ses côtés.
Son rendez-vous de suivi post-accouchement est reporté, et elle doit attendre deux mois avant de rencontrer un médecin à cet effet.

Néanmoins, après mon accouchement, une infirmière francophone m'a appelé pour demander de mes nouvelles et celles du petit.

6 Malgré quelques embûches, elle trouve que tout s'est passé « pour le mieux ».
Maintenant, son fils est également inscrit sur sa carte d'assurance santé et est suivi par le même médecin de famille qu'elle. Ils n'hésitent pas à le consulter au besoin.

Elle et son époux trouvent que l'accueil et l'accompagnement se sont bien déroulés : ils « disent merci » pour cette prise en charge.

Si vous êtes enceinte, n'oubliez pas de mentionner votre grossesse lors de vos démarches. L'obtention de votre carte d'assurance santé et votre assignation à un médecin de famille se feront plus rapidement.

N'ayez pas peur de demander des services en français!

Des services d'interprétation sont disponibles dans les centres de soins de l'Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW).

**Nom fictif. Ce parcours de soins a été élaboré sur la base de récits expérientiels de personnes immigrantes francophones au Manitoba.*